

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2017 à 19h30

N° délibération D2017-06-03 Date de convocation 8 septembre 2017

Date d'affichage 8 septembre 2017

Nombre de conseillers

En exercice Présents Absents exc. Absents Votants
15 13 2 0 14

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge
M. OLEKSIUK Nicolas
M. GIRARD Guy
Mme PIQUEMAL Anne
M. MULLER Jean-Marie
M. POINSIGNON Gilles
Mme LUBNAU Dominique
M. GIRARD Guy
M. FALLITO Giovanni
Mme PREVOT Nadège
Mme BOULANGE Rachel

Mme DAUMAIL Martine
Mme CAISSUTI Claudie
M. MARTIN Michel

Etaient absents excusés

M. MARION Julien

Mme MARTIGNON Sonia Pouvoir à PREVOT Nadège

Objet : PLU de la ville de Retonfey : avis sur le projet arrêté

VU l'article L.123-9 du Code de l'Urbanisme soumettant le projet du Plan Local d'Urbanisme pour avis aux personnes publiques associées et notamment aux communes limitrophes :

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Retonfey en date du 30 juin 2017, arrêtant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme ;

CONSIDERANT le courrier de la ville de Retonfey du 18 juillet 2017 adressé à la commune de Silly-sur-Nied la sollicitant pour émettre un avis sur le projet de PLU arrêté;

CONSIDERANT que cet avis doit parvenir à la commune de Retonfey au plus tard le 30 septembre 2017, soit trois mois après la transmission du projet du Plan Local d'Urbansime et qu'à défaut cet avis sera réputé favorable ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

• EMET un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la ville de Retonfey

Fait à Silly-sur-Nied, le 14 septembre 2017 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

